



FERME DE DÉMONSTRATION

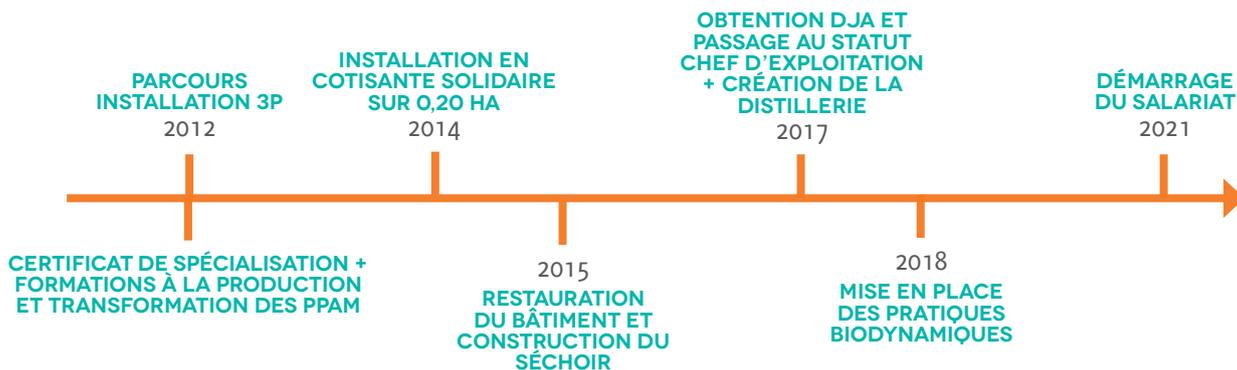


CRÉER SON ACTIVITÉ DE PPAM BIO DIVERSIFIÉES

HISTORIQUE

MOTIVATIONS DU PASSAGE EN BIO

Anciennement animatrice nature à Nature Environnement 17 et issue d'une famille de paysans m'installer en plantes aromatiques, à parfum et médicinales en agriculture biologique s'est présenté comme une évidence.



AUX GRAINES BUISSONNIÈRES

Anne FICHET

SYSTÈME DE PRODUCTION

Production de plantes aromatiques, à parfum et médicinales et Cueillette Sauvages



PRODUCTIONS PRÉSENTES

50 plantes différentes

AUTRES ACTIVITÉS SUR LA FERME

Séchage et distillation

TYPE DE SOL

Argilo-calcaires et varenes + irrigation



SAU TOTALE

1,5 + 0,5 ha

MAIN D'ŒUVRE

Exploitant - UTH : 1 + 1 j/semaine sur 6 mois

LOCALISATION

La Poussardière, 17350 SAINT-SAVINIEN



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE • • GAB 17 •

FERMES DE DÉMONSTRATION

RETROUVEZ TOUTES LES FERMES SUR WWW.BIONOUELLEAQUITAINE.COM

ATELIER PRODUCTIONS VÉGÉTALES

TYPE DE PRODUCTION

PPAM annuelles, bisannuelles et pérennes

EXTRAIT D'ASSOLEMENT ET CONDUITE TECHNIQUE

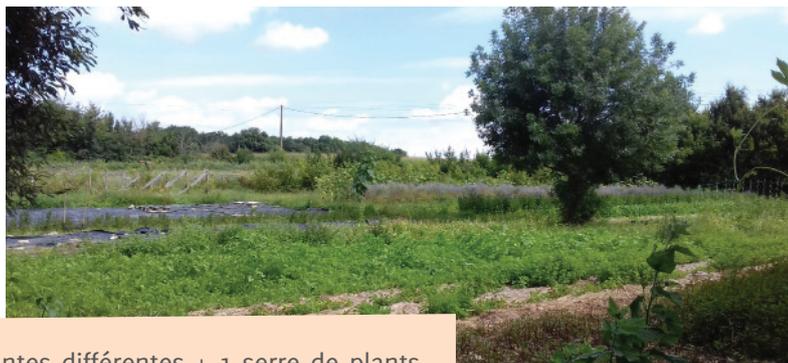
Légende

SURFACE (M²)

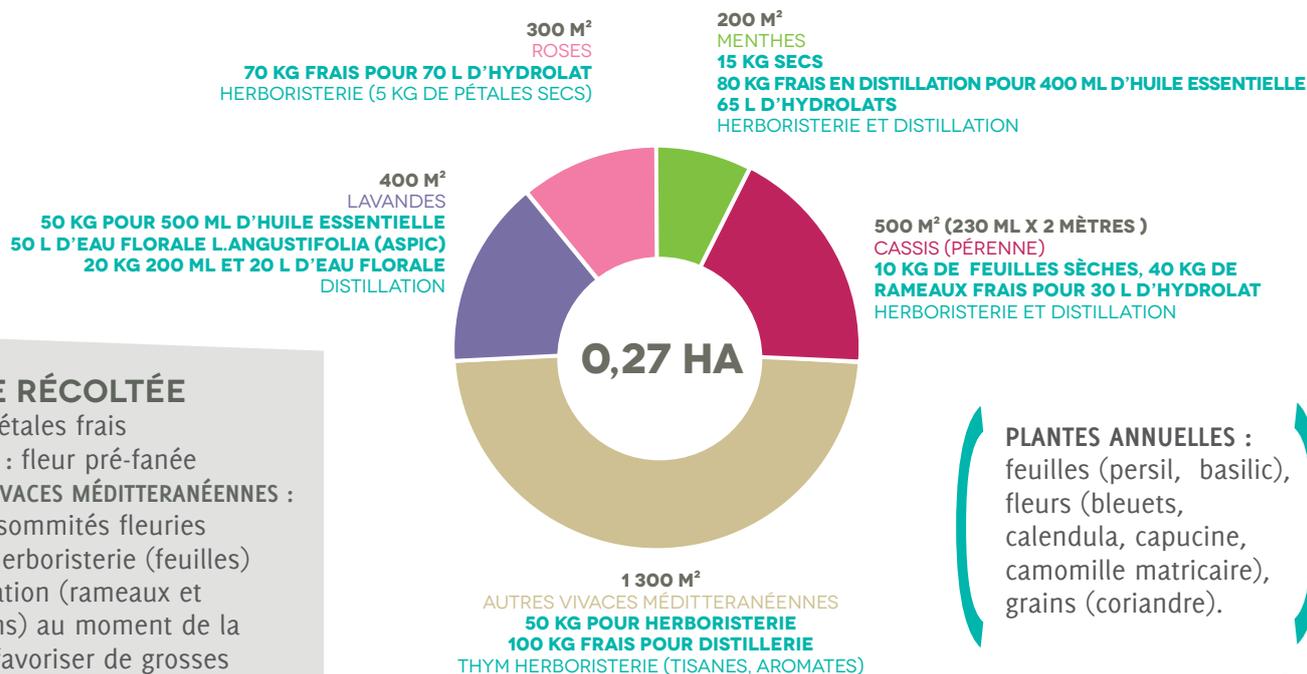
CULTURE

RENDEMENT MOYEN (KG)

DESTINATION (DISTILLATION/HERBORISTERIE)



50 plantes différentes + 1 serre de plants, dont 20 plantes sont utilisées en distillation.



PARTIE RÉCOLTÉE

ROSES : pétales frais
LAVANDES : fleur pré-fanée
AUTRES VIVACES MÉDITERRANÉENNES :
feuilles, sommités fleuries
CASSIS : herboristerie (feuilles)
et distillation (rameaux et bourgeons) au moment de la taille et favoriser de grosses feuilles
MENTHES : feuilles

PLANTES ANNUELLES :
feuilles (persil, basilic),
fleurs (bleuets,
calendula, capucine,
camomille matricaire),
grains (coriandre).

VARIÉTÉS

- 3 variétés de roses : damas, gallica, ancienne
- 2 variétés de lavande : angustifolia et latifolia
- Variétés de menthe : mentha (spicata/piperita voir mitcham)/ bergamote



LES DIFFERENTS PRODUITS

- Tisanes
- Aromates
- Hydrolats
- Huiles essentielles
- Plants (surtout les premières années)

Au total ce sont 150 kg de récoltes en sec /an et 700 Kg frais de récoltes pour la distillation, transformés en 500 L d'hydrolats et 1,5 L d'huiles essentielles.

Les espèces cultivées, adaptées au climat et au sol de notre région, sont réparties sur le terrain en fonction de leurs exigences et de leur biotope d'origine. En effet, la partie haute de la parcelle, en petite terre de Groie, est adaptée à la culture des méditerranéennes ; s'y sont installés romarin, lavande, thym, sarriette, sauge... tandis que la partie basse, située près du ruisseau, plus fraîche et profonde (Varenes hydromorphes), fait le bonheur des menthes, guimauve ou mélisse...



BIO NOUVELLE-AQUITAINE



GAB 17

FERMES DE DÉMONSTRATION

RETROUVEZ TOUTES LES FERMES SUR WWW.BIONOUELLEAQUITAINE.COM

COMMERCIALISATION



Une vingtaine de magasins et épiceries, marchés, foires à spiritueux, vente directe à la ferme (1/2 j/semaine), amaps et associations de consommateur, transformateurs locaux (brasseurs : plantes sèches et eaux florales).



CHARGE DE TRAVAIL



- 50 heures/semaine en saison
- 3 semaines de congés/an

La répartition du travail sur l'année :

- de mai à octobre : récoltes.
La distillation a lieu en même temps que le séchage.
- de novembre à décembre : transformation, conditionnement
- période hivernale : administratif et chantiers.

GESTION DES ADVENTICES

MATÉRIEL



J'ai préféré m'installer progressivement en développant petit à petit les investissements et en commençant par l'atelier herboristerie, puis en suite la distillerie.

La majorité du travail se fait manuellement ou à l'aide de petits outillages.

Au niveau de la gestion des adventices : la logique est d'assoler un maximum de plantes pour avoir « le moins d'espaces vides possibles ». Cependant pour une logique de circulation et de confort de récolte, j'ai choisi des écartements de 80 à 100 cm entre les rangs et des semis plutôt en double rangs. Le niveau d'adventices, bien que fortement relié à la météo, est géré par la rotation mais aussi l'occultation, grâce à des baches noires de récupération mais aussi par le désherbage mécanique (houe, herse, ...) et surtout manuel (binette et mains!). La plus grosse difficulté : la pousse de l'herbe tout l'hiver et le fait que je ne peux pas entrer avant avril dans la partie hydromorphe ; la gestion du désherbage d'automne est très importante !



ASPECT PARTICULIER



TRANSFORMATION



20 plantes sont destinées à la distillation. Anne dispose de 3 cuves différentes avec son alambic (50, 150 ou 300 L) en fonction du volume de plantes à distiller. Le bouilleur est alimenté avec le bois issu de la ferme.

L'eau qui sert à la distillation est captée par forage et passe dans un adoucisseur puis un filtre. L'eau de distillation doit être de première qualité.

Le séchage des plantes est réalisé avec un séchoir à claies de 50 m² de surface. Le séchage dure de 2 à 7 jours en fonction des plantes entre 25 et 35°C. Les plantes doivent être récoltées à la période optimale (en évitant les périodes de pluie). L'objectif du séchage est d'amener la plante à moins de 12 % d'humidité à l'aide d'un déshumidificateur et d'un ventilateur. Certaines plantes subissent un émondage (basilic).



MENTHES (CYCLE DE 3 ANS)



PRÉCÉDENT : jachère et/ou engrais vert longue durée

IMPLANTATION : 1 plant tous les 30 cm en double rangs

FERTILISATION : crottin en hiver + un guano entre chaque coupe

INTERRANG : écartements de 80 à 100 cm (logique d'espace de circulation et de confort de récolte), sinon le moins d'espaces vides possibles.

MARS À JUILLET ET AUTOMNE Désherbage manuel

PRINTEMPS/AUTOMNE Récolte 2 à 3 coupes/an

CAMOMILLE MATRICIAIRE



PRÉCÉDENT : autre culture sauf astéracée, et en principe positionnée juste avant un engrais vert et/ou une vivace

- Semis direct à l'automne (semences achetées, ou resemis spontané transplanté)
- Pas de fertilisation
- Récolte des fleurs à la main ou au peigne à myrtilles
- Après pic de floraison, récolte à la faucille pour distillation en frais : 2 kg secs sur 100 m²/ 10 kg en frais pour 10 L d'eau florale

CULTURE DE PRINTEMPS



LA CUEILLETTE SAUVAGE ET LA BIODIVERSITÉ

La cueillette sauvage est pratiquée sur des sites certifiés par Ecocert (exempts de pollutions) en vallées de Charente et Boutonne :

- feuilles de frêne, fleurs de Reine des prés, fleurs de sureau, feuilles d'ortie, fleurs de tilleul, et fleurs d'ail des ours pour l'herboristerie (20 kg secs par an)
- laurier, genévrier, carotte sauvage, pour la distillation (100 kg frais par an)



Enfin, dans un souci d'équilibre écologique et d'habitats auxiliaires, le jardin s'inscrit dans un ensemble accueillant pour la biodiversité : haie, friche, roncier, mare, nichoirs et gîtes à chauve-souris, bandes de végétation spontanée, tas de bois et de cailloux...

J'ai pu mettre en place une convention avec le CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels) pour cueillir sur leurs parcelles. En effet, certaines parcelles en milieux spécifiques de pelouses sèches calcicoles ou de landes, nécessitent des coupes que je peux valoriser.

La certification nécessite de tracer les lieux de cueillette (plans, visites avec le contrôleur, autorisations des propriétaires). C'est une activité qui me prend 1 jour/semaine en pleine saison et qui demande une observation du milieu très importante afin d'être là au bon moment pour la récolte.



INDICATEURS ÉCONOMIQUES

2020



EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION PAR PRODUIT

37 %

CHIFFRE D'AFFAIRE

29 000 €/AN
(dont 1/3 distillation et 2/3 plantes sèches)



TAUX D'ENDETTEMENT

9 %

ANNUITÉS/EBE

17 %



PRINCIPAUX POSTES DE CHARGES

- Charges de personnel : 3 070 €/AN
- Approvisionnement : 4 026 €
- Eau, gaz, électricité : 1 765 €/AN
- Entretien : 1 700 €/AN
- Frais postaux : 515 €/AN
- Publicité, transports et déplacements : 378 €/AN
- Semences et plants : 154 €/AN
- Engrais : 41 €/AN



INVESTISSEMENTS DE DÉPART

SÉCHOIR AVEC 1 ÉTAGE 15M² + LOCAL DE VENTE 15M² 15 000 €

→ 50 m² de séchage en surface de claie, conditionnement, bureau, boutique

DISTILLERIE DE 20 M² 5 000 €

→ avec un alambic à bouilleurs bois de 150 L et 3 cuves à plantes 50, 150 et 300 L

HANGAR DE 140 M² 8 000 €

→ stockage matériel et tracteur

PETITE SERRE 24 M² 160 €

→ semis et plants

ÉQUIPEMENTS DE PRODUCTION

1 TRACTEUR 40 CV **1 CHARRUE** **1 CULTIVATEUR** **1 ROTOVATOR** **1 HERSE** **CAISSONS** **REMRORQUES** **1 MOTOBINEUSE**
1 HERSE ÉTRILLE **1 VIBRO-CULTEUR** 5 000 €

→ Travail du sol

1 GIROBROYEUR 800 €

→ destruction engrais verts, en interrangs, destruction cultures

HOUE MARAICHÈRE (POUSSE-POUSSE) 500 € **1 BINETTE** 80 €

→ désherbage

GOUTTE À GOUTTE + POMPE IMMERGÉE 5 000 € **FAUCILLES ET SÉCATEURS** 200 €

→ irrigation sur forage existant

→ outils de récolte

BROYEUR À VÉGÉTAUX 300 €

→ valoriser coupes de bois et broyer plantes avant distillation (laurier, romarin)

HACHE PAILLE 50 €

→ tronçonnage de certaines plantes et effeuillage, facilite le séchage

ÉQUIPEMENTS DE TRANSFORMATION

DÉSHUMIDIFICATEUR 800 € **TAMIS MANUEL** 50 € **ALAMBIC INOX** 11 000 € **1 ESSENCIER EN VERRE DE 5L** 600 €

FINANCEMENTS MOBILISÉS

- Dotation Jeune Agricultrice avec majorations, HCF, AB et Valeur ajoutée.
- Aide France Agrimer (création de la distillerie à la ferme : 40 % du coût HT de l'alambic)
- Prêt 0 % Cigales (alambic)



2 QUESTIONS À ANNE FICHET

1/ QUELS SONT LES AVANTAGES ET CONTRAINTES DE VOTRE SYSTÈME ?

AVANTAGES :

- de faibles investissements et une progressivité dans le développement de l'activité,
- bonne valorisation des petites surfaces,
- système très diversifié où l'on n'est pas dépendant d'une seule culture (si une culture gèle cela ne remet pas en cause mon chiffre d'affaires de l'année), donc plus sécurisant,
- la diversité des débouchés. Exemple : au printemps 2020 (confinement) : tous les marchés se sont arrêtés mais les magasins ont doublé leurs commandes...,
- travail en entraide avec les collègues du groupe PPAM 17.

INCONVÉNIENTS :

- difficulté de rémunérer justement le temps de travail,
- difficulté de calculer le coût de production d'une plante,
- le prix payé au producteur est souvent en deça de la valeur réelle du produit fini.

LES CRITÈRES DE RÉUSSITE :

- être un bon commercial,
- ne pas reproduire le schéma courant « plantes sèches » et innover dans sa gamme de produits (ex : forte demande en gemmothérapie, aromates frais, ...),
- bien connaître son biotope,
- être en réseau : entraide, mutualisation,
- se déplacer pour voir ce qui existe ailleurs,
- avoir un minimum de savoirs en botanique.

En résumé la multiplicité des compétences que ce travail implique est à la fois sa richesse et sa difficulté.

Si c'était à refaire je resterais sur les mêmes modes de commercialisation et de productions et le choix de l'installation progressive. Mon bémol : être passée chef d'exploitation en 2017 (année blanche au niveau des financements !)

2/ QUELLES EVOLUTIONS POUR VOTRE FERME DANS LES 5 ANNÉES À VENIR ?

Un projet d'association : salarier quelqu'un ou m'associer.

Toujours garder cette optimisation du travail :

- réfléchir chaque étape et revoir ou éliminer ce qui est chronophage et vecteur de fatigue physique, pour en améliorer l'ergonomie,
- réfléchir à une politique tarifaire plus rémunératrice,
- aménager une pièce pour le conditionnement.



LA BIO, DES PRATIQUES QUI PROTÈGENT L'EAU

SURFACE DE SOLS NUS EN HIVER : 0 ha
SURFACE COUVERTE EN INTERCULTURES : 2 500 m²
SURFACE EN HERBE : 1 ha
SURFACE CEN CÉRÉALES D'HIVER : 0 ha

LINÉAIRES DE HAIES : 100 ml + pourtour parcelle
SURFACES EN BANDES ENHERBÉES : protection voisinage

SURFACE IRRIGUÉE : 1 700 m²
VOLUME EAU CONSOMMÉ/AN : < 1 000 m³/an

SURFACE EN LÉGUMINEUSES : engrais vert
SURFACE AMENDÉE EN MATIÈRES ORGANIQUES : 1 700 m²

PRATIQUES LIMITANT LE LESSIVAGE ET AMÉLIORANT LA STRUCTURE DU SOL (DIMINUTION DU RUISSELLEMENT)

ÉLÉMENTS NATURELS PRÉSERVÉS ET AUGMENTÉS RÉGULIÈREMENT JOUANT LE RÔLE DE FILTRE ET DE ZONE TAMPON

CONSOMMATION D'EAU FAIBLE

- TRÈS PEU DE RISQUE DE POLLUTION DE L'EAU PAR LES PHYTO ET LES NITRATES
- AUCUN PRODUIT PHYTOSANITAIRE UTILISÉ
- PAS D'APPORT D'AZOTE MINÉRAL
- FERTILISATION ORGANIQUE COMPOSTÉE AVEC MINÉRALISATION PROGRESSIVE ÉVITANT LES EXCÉDENTS PONCTUELS
- FIXATION D'AZOTE PAR LES LÉGUMINEUSES
- TRAVAIL DU SOL SUPERFICIEL, BROYAGE ET ENFOUISSEMENT DES RÉSIDUS DE RÉCOLTE POUR IMMOBILISER L'AZOTE DU SOL



Crédits photos : Bio Nouvelle-Aquitaine et Anne Fichet

CE DOCUMENT EST RÉALISÉ GRÂCE AU SOUTIEN FINANCIER DE



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •



• GAB 17 •

FERMES DE DÉMONSTRATION

RETROUVEZ TOUTES LES FERMES SUR WWW.BIONOUELLEAQUITAINE.COM